



Suite à la non réponse à la lettre pétition envoyée aux responsables de la clinique. Les personnels de la clinique des Lilas se mettront en grève :

Jeudi 15 décembre 2016.
On Lâchera Rien

Section Clinique des Lilas

Le 14 décembre 2016

Lettre pétition

Monsieur le directeur général, Madame la directrice générale, Madame la directrice, Madame la Directrice des Ressources Humaines

Les personnels non médecin, employés au bloc et au CEPIM (radio scanner I.R.M.) de la Clinique des Lilas, tiennent par la présente à attirer votre attention sur un certain nombre de points qui relèvent à leurs yeux, une importance cruciale.

Considérant qu'il est de notre devoir de faire cette démarche dans l'intérêt même de l'établissement et afin d'éviter une situation de blocage, nous avons décidé de vous saisir par voie écrite et de façon solennelle, dans l'espoir d'une amélioration de cette situation particulièrement préoccupante.

Nous espérons voir nos conditions de travail s'améliorer. Mais à ce jour nous constatons qu'il n'en est rien, bien au contraire.

Si nous devons déjà composer avec une baisse des effectifs, celle-ci s'accélère de manière très préoccupante ces dernières semaines, au risque de conduire les équipes au point de rupture.

Les postes de magasinier et aide anesthésie ont été supprimés récemment, les démissionnaires ne sont pas remplacés et au manque d'effectif se surajoutent des arrêts maladie (justifiés) qui augmentent de manière exponentielle.

Pour pallier toutes ces absences, les salariés sont contraints d'assumer des tâches multiples qui ne relèvent pas de leurs attributions et ce, au détriment et en plus de leur propres obligations.

Les plannings imposés et les remplacements aux pieds levés impactent de plus en plus la vie professionnelle, personnelle et familiale des salariés épuisés, et créent une tension inutile.

Vous n'êtes pas sans ignorer les risques que l'accroissement de travail fait courir au personnel soignant passé un certain degré de fatigue. Les symptômes en sont aujourd'hui évidents et se répercutent déjà sur la qualité de la prise en charge des patients.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous connaissons bien notre métier, son organisation, et son système. Nous avons démontré par le passé notre capacité à nous répartir les tâches en bonne intelligence pour parvenir à un résultat de qualité, contribuant à la notoriété de la clinique.

Vous pouvez d'ailleurs trouver dans ces aptitudes, une première justification à l'existence de nos primes de fin d'année, que vous venez de remettre largement en cause.

<https://www.facebook.com/ULCgtBagnoleLesLilas>

<http://ulcgt-bagnole.fr/>

13, rue Pierre & Marie Curie – 93170 BAGNOLET

Tél : 01.43.63.58.32 – 01.43.60.55.36 – Fax : 01.43.60.50.51

Email : cgt.bagnolet@free.fr

L'écoute et la communication devraient régir en bonne intelligence les rapports entre personnel et direction. Vous opposez à cette attente de concertation plusieurs mesures drastiques aux conséquences graves telles que le remaniement des plannings sans consentement, la diminution des repos et les dénonciations d'usages appliqués depuis nombres d'années (remis sous enveloppe, sans aucune information et contre signature.).

Nous ne l'acceptons pas.

Ces dénonciations d'usages vont entraîner une baisse de salaire considérable, impossible à assumer pour la majorité des employés.

A ce titre, les signataires de ce courrier revendiquent les éléments suivant:

- **Primes de fin d'année:** Revues à la baisse afin de favoriser l'équité, nous demandons à ce qu'elles soient revues à la hausse afin de favoriser l'équité. Par ailleurs, nous vous rappelons que la dénonciation de cet usage doit être annoncé dans un délais minimum de 15 mois (arrêt 86-42-715 du 22.12.88, arrêt 89-45-785 du 03.03.93)
- **Primes exceptionnelles ou d'encouragement:** Ces primes portants parfaitement leurs noms, nous demandons à ce qu'elles soient réintégrées.
- **Astreintes:** Nous demandons à ce qu'elles soient réintégrées telles qu'elles l'étaient.
- **Heures supplémentaires:** Beaucoup ont sur leur contrat un salaire englobant le salaire de base et la prime différentielle d'emplois sans différenciation. Nous demandons que dans ces cas là, les HS soient payées en fonction du salaire du contrat.
- **Planning imposés:** Nous demandons une concertation et une approbation du personnel.
- **Suppression de poste:** Nous demandons la réintégration du magasinier et de l'aide anesthésie, emplois à plein temps et indispensable au bon fonctionnement du bloc.
- **Manque de personnel:** Nous demandons le remplacement provisoire des absents via les listes de vacataires présentes dans les différents services. Nous demandons le recrutement des 3 postes d'infirmièrespanseuses vacants.
- **Jours fériés non cumulables:** Nous demandons à pouvoir prendre des vacances en dehors des périodes d'été et de Noël. Nous proposons de nous remplacer les uns les autres en contre-partie.

Enfin, dans un soucis d'hygiène, nous demandons la mise en place de deux toilettes à l'IRM2: un pour les patients (certains examens nécessitent des toilettes à proximité), un pour le personnel, ainsi qu'un toilette supplémentaire dans les "vestiaires" du personnel du bloc, qui n'en dispose que d'un seul pour une trentaine d'employés.

Si le bien être des salariés a un coût, il se démontre très rentable sur le long terme pour les entreprises adhérant à cette politique.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous informons que le personnel est déterminé à se faire entendre.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur Général, Madame la Directrice générale, Madame la Directrice, en l'expression de salutations distinguées

<https://www.facebook.com/ULCgtBagnoletLesLilas>

<http://ulcgt-bagnolet.fr/>

13, rue Pierre & Marie Curie – 93170 BAGNOLET

Tél : 01.43.63.58.32 – 01.43.60.55.36 – Fax : 01.43.60.50.51

Email : cgt.bagnolet@free.fr